

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017/2018

CADRE À RENSEIGNER PAR LE JOUEUR – fiche d'inscription

Nom du joueur	Prénom
Né(e) le : à		
Adresse postale :		
Code Postal :	Ville :
Nom/Prénom père :	Nom/Prénom mère :
E-mail Joueur@.....		
Parent@.....		
Profession père : Profession mère :		
Portable Joueur :	Portable Père:
Téléphone fixe :	Portable Mère :
Assurance : la licence de la FFBS comprend une assurance (garanties jointes au dossier) .			
Pratique antérieure du Baseball ou du Softball en milieu scolaire :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, dans quel établissement :		
Pratique antérieure du Baseball ou du Softball en Club :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, dans quel Club et à quel niveau :		
Pratique du Baseball ou du Softball en Club la saison précédente (2016/17) :	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Si oui, dans quel Club et à quel niveau :		
Arbitre	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Diplôme ObtenuDate Formation souhaitée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Scoreur	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Diplôme ObtenuDate Formation souhaitée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Coach	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Diplôme Obtenu Date Formation souhaitée Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Cochez la licence souhaitée (et éventuellement la demande de mutation ou de prêt nécessaire) :			
<input type="checkbox"/> Cotisation Beeball / Baseball «6 U et 9 U» (160 €)*	<input type="checkbox"/> Cotisation « Coach / Dirigeant » non pratiquant (90 €)*		
<input type="checkbox"/> Cotisation Baseball « 12 U » (160 €)*	<input type="checkbox"/> Une mutation (Précisez le niveau du club quitté)		
<input type="checkbox"/> Cotisation Baseball / Softball « 15 U » (160 €)*	○ Baseball Elite ou Nationale (100 €)		
<input type="checkbox"/> Cotisation Baseball / Softball « 18 U » (160 €)*	○ Baseball Régionale (40 €)		
<input type="checkbox"/> Cotisation Baseball « 19 ans et plus » (220 €)*	○ Softball Nationale (40 €)		
<input type="checkbox"/> Cotisation Softball « 19 ans et plus » (220 €)*	○ Softball Régionale (20 €)		
<input type="checkbox"/> Cotisation Loisirs (150 €)*	○ Jeunes (10 €)		
	<input type="checkbox"/> Un prêt (30 €) (Précisez le club d'origine)		
		

(*) La cotisation est annuelle et non-remboursable. Elle comprend l'adhésion au Club, la licence fédérale (avec éventuellement la mutation ou le prêt) et l'assurance (dont les conditions de garanties sont jointes au dossier). Possibilité d'un paiement facilité – Application d'un tarif dégressif pour les familles

PIÈCES À REMETTRE AU CLUB

Le présent dossier dûment **complété et signé** comprenant:

- *Fiche d'inscription*
- *garanties d'assurance*
- *autorisation de transport pour les mineurs*
- *autorisation d'hospitalisation*
- *autorisation « droit à l'image »*
- *charte des Lions*

Assurance individuelle corporelle (nom de l'assureur et numéro de souscription) *si renonciation à l'assurance fédérale*

Un certificat médical **avec le numéro d'ordre du médecin**

Le paiement de la cotisation par chèque à l'ordre du « **Club de Baseball de Savigny sur Orge** »

Une photo d'identité **pour les nouveaux inscrits** (pour la licence fédérale)

Ces pièces sont OBLIGATOIRES : Aucune demande de licence et d'assurance ne sera validée en leur absence

(*) Possibilité de paiement en 3 fois – A compter du 2^{ème} membre d'une même famille inscrit, réduction de 20% pour le 2^{ème} et les suivants.

MODELE POUR LE CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné Docteur certifie avoir examiné ce jour M/Mme
qui ne présente pas de contre indication médicale à la pratique du Baseball ou du Softball .

Fait à , le

Signature

Le numéro d'ordre du médecin doit être indiqué sur le certificat (généralement présent sur le tampon du médecin).

LISTE DES GARANTIES DE VOTRE ASSURANCE LICENCE

La Fédération Française de Baseball et Softball (FFBS) a souscrit pour son compte et celui de ses licenciés qui en ont exprimé le souhait (cas de la majorité des licenciés du club de Savigny sur Orge) un contrat d'assurance auprès de Capdet Raynal, dont les principales garanties vous sont précisées ci-dessous de manière simplifiée.

La FFBS attire cependant l'attention de ses licenciés sur leur intérêt à souscrire, en extension, un contrat d'assurance de personne destiné à les garantir à hauteur des montants souhaités en cas de dommages corporels.

Pour plus d'information ou pour toute demande d'adhésion complémentaire, veuillez demander un formulaire Capdet Raynal à votre entraîneur.

Cette adhésion est facultative.

I- Responsabilité civile

Garantie des conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant incomber aux licenciés en raison de dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers et imputables à la pratique du Baseball ou du Softball.

Quelques exemples d'exclusion : les dommages subis par le conjoint, les ascendants ou descendants de la personne assurée responsable du dommage, les dommages survenant aux biens dont l'assuré est propriétaire, les dommages causés par un véhicule terrestre à moteur dont l'assuré ou les personnes dont il est civilement responsable ont la propriété.

II- Protection juridique

Mise en œuvre et prise en charge des moyens nécessaires à la sauvegarde des droits et intérêts du licencié, victime de dommages ou poursuivi devant les tribunaux répressifs du fait de la pratique du Baseball ou du Softball.

III- Assistance

Garantie du licencié en cas de maladie ou d'accident survenant à l'occasion de la pratique du Baseball ou du Softball. Cette garantie est accordée dans le monde entier mais ne peut s'exercer que si l'Assuré a pris contact préalablement avec Europ - Assistance par téléphone au (33.1) 41 85 85 85.

Le n° de contrat est : 58.631.942.

Quelques exemples d'exclusion : les séjours à l'étranger de plus de 90 jours, les affections ou lésions bénignes qui peuvent être traitées sur place et qui n'empêchent pas l'assuré de poursuivre son séjour.

IV- Individuelle accident

Garantie des conséquences corporelles d'un accident dont le licencié serait victime à l'occasion de la pratique, en toutes circonstances, du Baseball ou du Softball.

Quelques exemples : bris de lunettes (160 € maximum dont monture, 61 € maximum) / perte ou bris de lentille (80 € maximum par lentille), dent fracturée (122 € maximum par dent)

Fait à Savigny sur Orge, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents (*pour les mineurs*)

Signature de l'adhérent

AUTORISATION D'HOSPITALISATION

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

Je soussigné(e) M., Mme,

demeurant, (1) père, mère, tuteur légal de l'enfant

(Nom et Prénom de l'enfant),

Autorise le responsable de l'Equipe de Savigny-sur-Orge, ou son représentant, à prendre toute décision relative à une intervention chirurgicale, après m'avoir contacté(e).

N'autorise pas une intervention chirurgicale sur mon enfant sans ma présence.

Numéro de sécurité sociale du responsable :

Carte européenne d'assurance maladie (CEAM) :

Fait à Savigny sur Orge, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles

AUTORISATION DE SORTIE DE CENTRE HOSPITALIER

Je soussigné(e) M., Mme,

demeurant, (1) père, mère, tuteur légal de l'enfant

(Nom et Prénom de l'enfant),

Autorise **N'autorise pas** mon enfant (Nom et Prénom),
à sortir de l'établissement hospitalier qui lui a donné les soins, accompagné(e) et sous la responsabilité du responsable de l'équipe de Savigny-sur-Orge ou de son représentant.

Fait à Savigny sur Orge, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles

AUTORISATION DE TRANSPORT (POUR LES MINEURS)

DATE ET LIEU DE RENDEZ-VOUS

Le Club de Baseball et Softball de Savigny-sur-Orge est responsable des enfants à partir du lieu et de l'heure de rendez-vous de début du stage ou de la compétition et jusqu'à la date et lieu de retour ou de fin définis sur la convocation des joueurs. Par conséquent, nous vous demandons de bien vouloir (faire) accompagner votre enfant jusqu'au lieu de rendez-vous, à l'heure convenue, et de ne le laisser qu'après vous être présenté(e) au responsable de l'Equipe de Savigny ou à son représentant. La même démarche doit être faite pour le retour ou la fin de stage ou de compétition.

Fait à Savigny sur Orge, le
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné(e) M., Mme,

demeurant, (1) père, mère, tuteur légal de l'enfant

(Nom et Prénom de l'enfant),

- Autorise le responsable de l'Equipe de Savigny, ou son représentant, à organiser le transport de mon enfant sur les lieux de stage et de compétition.
- N'autorise pas l'organisation du transport de mon enfant sans ma présence, ou celle de mon représentant.

Fait à Savigny sur Orge, le
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

AUTORISATION DE PARTIR ET DE VOYAGER SEUL(E)

Je soussigné(e) M., Mme,,
demeurant, (1) père, mère, tuteur légal de l'enfant
(Nom et Prénom de l'enfant),

Autorise le responsable de l'Equipe de Savigny, ou son représentant, à laisser mon enfant partir seul(e) de la salle, du terrain ou du lieu de rendez-vous, après la fin du stage ou de la compétition.

N'autorise pas mon enfant à partir seul(e) de la salle, du terrain ou du lieu de rendez-vous, après la fin du stage ou de la compétition.

Fait à Savigny sur Orge, le
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

DROIT A L'IMAGE (POUR LES MINEURS)

AUTORISATION

Je soussigné(e) M., Mme,,
demeurant, (1) père, mère, tuteur légal de
l'enfant

(Nom et Prénom de l'enfant),

Autorise le responsable de l'Equipe de Savigny, ou son représentant, à prendre une ou plusieurs photographies et vidéos (captation, fixation, enregistrement, numérisation) de mon enfant sur les lieux de stage et de compétition dans le cadre des activités liées à son Club, son Comité Départemental, sa Ligue Régionale ou toute autre structure affiliée ou sous la responsabilité de la Fédération Française de Baseball et Softball..

Autorise la diffusion, la publication et l'utilisation de ces images à titre gracieux pour une éventuelle utilisation dans toute édition de presse écrite, électronique, en ligne et hors ligne, publiée en France et à l'étranger, de documents techniques et pédagogiques ou de promotion de l'activité, et ce sans qu'aucun recours ne puisse être engagé de ma part contre le club de Savigny-sur-Orge.

Il est entendu que le Club de Savigny-sur-Orge s'interdit expressément une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée de l'enfant, ainsi qu'une diffusion sur tout support à caractère pornographique, religieux, politique, xénophobe, violent ou illicite.

Fait à Savigny sur Orge, le
Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

DROIT A L'IMAGE (POUR LES MAJEURS)

AUTORISATION

Je soussigné(e) M., Mme,

demeurant

Autorise le responsable de l'Equipe de Savigny, ou son représentant, à me prendre en photo ou en vidéo (captation, fixation, enregistrement, numérisation) sur les lieux d'entraînement, de stage et de compétition dans le cadre des activités liées à son Club, son Comité Départemental, sa Ligue Régionale ou toute autre structure affiliée ou sous la responsabilité de la Fédération Française de Baseball et Softball..

Autorise la diffusion, la publication et l'utilisation de ces images à titre gracieux pour une éventuelle utilisation dans toute édition de presse écrite, électronique, en ligne et hors ligne, publiée en France et à l'étranger, de documents techniques et pédagogiques ou de promotion de l'activité, et ce sans qu'aucun recours ne puisse être engagé de ma part contre le club de Savigny-sur-Orge.

Il est entendu que le Club de Savigny-sur-Orge s'interdit expressément une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée des individus photographiés ou filmés, ainsi qu'une diffusion sur tout support à caractère pornographique, religieux, politique, xénophobe, violent ou illicite.

Fait à Savigny sur Orge, le

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature :



LA CHARTE DES LIONS

Le Comité Directeur de l'association définit la politique du club et en fixe les règles de fonctionnement

Pour le bon déroulement des activités, le Comité demande à ses adhérents de respecter la présente Charte, synthèse des principaux engagements stipulés dans le règlement intérieur.

1. Les responsables d'équipes et les entraîneurs, nommés par le Comité, s'engagent à :

- Encadrer l'équipe qu'ils ont en charge lors de tous les matchs ou tournois, amicaux ou officiels.
- Organiser tous les aspects liés aux manifestations sportives dans lesquelles leurs équipes sont engagées.
- Etre l'interlocuteur privilégié des parents et des joueurs en matière d'information.
- Demander préalablement l'autorisation pour toute action (déplacement, tournoi, voyage,) engageant la responsabilité du club auprès des instances concernées.
- Informer les dirigeants de tout événement particulier (blessures, ...) survenu au sein de l'équipe.
- Faire respecter l'éthique sportive et appliquer la politique sportive définie par le club.
- Veiller à la bonne tenue des locaux et au respect du matériel mis à disposition par le club ou les clubs adverses.
- Assurer leurs tâches (entraînements, encadrement et formation) avec régularité et ponctualité.
- Participer aux réunions et aux formations demandées par le Comité Directeur.

2. Le joueur s'engage à :

- Participer régulièrement aux entraînements et aux matchs et respecter les horaires.
- Suivre avec sérieux toutes les consignes de l'entraîneur et/ou du responsable d'équipe.
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition, tant par le club que par les clubs adverses.
- Respecter la tenue réglementaire du joueur de Baseball / Softball (casquette, chaussettes hautes, chemise dans le pantalon, ...)
- Accepter toute décision prise par l'entraîneur, l'arbitre ou tout autre membre de l'encadrement.
- Avoir, de façon générale, un comportement irréprochable à l'égard de ses adversaires, de ses partenaires, de ses entraîneurs et de tout autre membre de l'organisation.
- à représenter le club un minimum de match dans la saison en tant qu'officiel si il dispose d'un diplôme d'arbitre ou de scoreur

EN CONCLUSION :

Tout membre du club s'engage lors de son adhésion à respecter la présente Charte.

Tout manquement fera l'objet d'un examen particulier par le Comité Directeur qui se réserve le droit, en fonction de la gravité, de prononcer des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive.

Fait à Savigny sur Orge, le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signature des parents (*pour les mineurs*)

Signature de l'adhérent

Document à conserver



LIEU ET HORAIRES D'ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements ont lieu au Parc Municipal des Sports Jean Moulin
31 Avenue de l'Armée Leclerc 91600 à Savigny-sur-Orge

BASEBALL JEUNE

- 6/9U (poussins, benjamins) : mercredi de 15h00 à 16h30
- 12U (minimes) : mercredi de 16h00 à 18h00 et vendredi de 18h00 à 19h30
- 15U (cadets) : mercredi et vendredi de 18h00 à 20h00

BASEBALL ADULTE

- Senior 3 « R3 » : lundi et vendredi de 19h30 à 22h00
- Senior 2 « R2 » : mercredi et vendredi de 19h30 à 22h00
- Senior 1 « D1 » : mardi et jeudi de 19h30 à 22h00

SOFTBALL

- Féminin : mercredi et vendredi de 20h00 à 22h00
- Mixte : (à programmer suivant effectifs)
- Loisir : vendredi de 20h30 à 22h00



LA BOUTIQUE DES LIONS



**Pour participer aux compétitions de Baseball ou de Softball,
chaque joueur doit avoir la tenue officielle des Lions de Savigny.**

COMPOSITION DE L'EQUIPEMENT :

**Casquette et maillot des Lions – Pantalon blanc – Chaussettes et ceinture bleue navy –
Coquille de protection**

**Pour les enfants, le gant peut être prêté par le Club.
Le maillot, les battes et balles sont fournies par le club**

Les supporters peuvent également acheter des articles aux couleurs du Club.

Boutique club des lions sur le site www.417feet.com





INFORMATIONS CATEGORIES D'AGE

CATEGORIES D'AGE 2018 (acceptées dans les différents championnats) :

BASEBALL

Années de participation en championnats Nationaux, régionaux et Départementaux

Catégorie 19 ans et plus : 1999 et avant

Catégorie 18 U : 2000 / 2001 / 2002 (2003*)

Catégorie 15 U : 2003 / 2004 / 2005 (2006*)

Catégorie 12 U : 2006 / 2007 / 2008 (2009* le joueur ne pourra être receveur ou lanceur.)

Catégorie 9 U : 2009 / 2010 / 2011 (2012* le joueur ne pourra être receveur, lanceur ou 1^{ère} base.)

Catégorie 6 U : 2012 et après

SOFTBALL

Années de participation en championnats Nationaux, régionaux et Départementaux

Catégorie 19 ans et plus : 1999 et avant et 2003 pour les joueurs ou joueuses du Pôle France ou inscrits sur les listes de haut niveau.)

Catégorie 18 U : 2000 / 2001 / 2002 (2003*)

Catégorie 15 U : 2003 / 2004 / 2005 (2006*)

Pour les 2005, le joueur ou la joueuse ne pourra être receveur ou lanceur.

Les surclassements et double surclassements sont impossibles

(*) : la FFBS laisse la possibilité a un joueur en dernière année de sa catégorie à jouer au niveau supérieur avec l'accord de ses coachs.et d'un médecin

REJOIGNEZ-NOUS ...

Bénévoles, membre du bureau... le club a besoin de vous pour exister. Si vous souhaitez aider et participer à son développement **REJOIGNEZ NOUS...**

Nom : Prénom :

Tél. :

Email :

Contactez nous :

- par email : guillaume.coste@club-internet.fr / anne.paillotin@wanadoo.fr

- sur le terrain, aux horaires d'entraînements, auprès des Coachs

